

Communiqué de Presse

21 novembre 2017

CP181-2017

Le CNES au Parlement européen à la conférence « Quel avenir pour la recherche spatiale européenne post-2020 ? »

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a participé mardi 21 novembre, au Parlement européen à Bruxelles, à la conférence « Quel avenir pour la recherche spatiale européenne post-2020 ? » organisée par l'Intergroupe Ciel et Espace. Ce dernier, constitué de députés du Parlement européen, a pour objectif de servir de plate-forme d'échanges avec l'industrie aéronautique et spatiale européenne.

Dans son intervention, Jean-Yves Le Gall a brossé un tableau très synthétique d'une Europe spatiale qui s'est hissée au deuxième rang mondial grâce notamment aux efforts en R&D, conduits massivement et en continu, à travers l'ESA tout d'abord, rejointe par l'Union Européenne ensuite, en complément des efforts nationaux. La R&D d'aujourd'hui est devenue vitale pour l'Europe, au plan politique et au plan industriel, pour lui permettre de relever deux défis majeurs : d'une part, la croissance rapide de plusieurs puissances émergentes, en particulier la Chine et l'Inde et d'autre part, la transformation profonde du secteur spatial aux États-Unis, avec la révolution du NewSpace.

La politique européenne de R&D actuelle est déjà en marche. Elle favorise les initiatives comme le soutien aux technologies critiques ou encore la création du fonds d'un capital-risque dédié au spatial, autant d'initiatives qui contribuent à faire de l'Europe un acteur spatial compétitif et agile. Partagée par l'Union Européenne, l'ESA et l'ensemble des États membres, elle est ambitieuse et ciblée, d'autant qu'elle alimente les quatre priorités de la stratégie spatiale pour l'Europe, adoptée par la Commission européenne en 2016 : le développement de nouvelles applications, la compétitivité de l'industrie, l'autonomie stratégique et la crédibilité en tant que partenaire international.

En conclusion, Jean-Yves Le Gall a suggéré trois axes susceptibles de structurer la R&D européenne post-2020 :

- Insister sur les applications, les technologies de rupture et les services IOV/IOD.
- Mettre en œuvre de nouvelles formes de partenariats, comme les JTI afin de renforcer la compétitivité de l'industrie spatiale européenne.
- Accorder une priorité transversale à la coordination des actions de R&D menées aux niveaux de l'Union Européenne, de l'ESA et des agences nationales.

Il a déclaré : « C'est la R&D qui a fait l'Europe spatiale d'aujourd'hui et c'est une R&D ambitieuse qui permettra à l'Europe spatiale de demain de garder son rang. »

CONTACTS

Fabienne Lissak Responsable des Relations Médias Tél. 01 44 76 78 37
Pascale Bresson Attachée de presse Tél. 01 44 76 75 39
Raphaël Sart Attaché de presse Tél. 01 44 76 74 51

fabienne.lissak@cnes.fr
pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr

presse.cnes.fr